

17 sep 2013 -17:19

## Situation de la dette de l'État fédéral à fin août 2013

Le Service Public Fédéral FINANCES, Trésorerie, communique ce qui suit :

À la fin du mois d'août 2013, la dette de l'État fédéral s'élevait à 381.472.722.091,92 EUR, soit :

- 381.142.344.254,62 EUR concernant la dette émise ou reprise par l'Etat fédéral ;
- 330.377.837,30 EUR concernant la dette de certains organismes pour laquelle l'Etat fédéral intervient dans les charges financières.

L'endettement net total du pouvoir fédéral (endettement brut, après déduction des placements financiers et titres en portefeuille) s'élevait à 360.223.855.204,12 EUR, ce qui représente une diminution de 134.187.932,44 EUR par rapport au mois précédent.

Cette évolution résulte (voir annexe) :

- d'un surplus net de financement pour le mois d'août de 131.246.380,31 EUR et de divers facteurs techniques à concurrence de 414.627,19 EUR ;
- d'une diminution, à concurrence de 16.056.179,32 EUR, de la dette des organismes pour laquelle l'État intervient dans les charges financières ;
- d'une diminution des octrois de crédits à des entités du secteur des administrations publiques, à concurrence de 12.700.000,00 EUR.

La Trésorerie signale que la dette peut évoluer assez fortement d'un mois à l'autre. L'évolution mensuelle ne reflète donc pas toujours l'évolution annuelle globale.

En ce qui concerne l'évolution de la dette pour le mois d'août 2013, les particularités suivantes peuvent être mentionnées :

- Un montant de 6.833.000.000,00 EUR d'obligations linéaires a été émis par adjudication usuelle.
- Un montant de 280.000.000,00 EUR d'obligations linéaires a été émis. Il s'agit des souscriptions non compétitives spéciales du 5 août 2013.
- Les opérations de gestion (dépôts comme placements interbancaires et la prise en portefeuille d'OLO, de certificats de trésorerie et de bons d'Etat) ont augmenté de 6.141.131.973,43 EUR.
- Les dettes perpétuelles ont été remboursées par anticipation le 1er août 2013 pour un montant de 38.890.374,88 EUR, en vertu de l'article 129, chapitre 10 de la loi du 17 juin 2013 portant des dispositions fiscales et financières et des dispositions relatives au développement durable.

Fin août 2013, la dette à moyen et long terme représentait 91,2 % de l'encours de la dette émise ou reprise par l'Etat fédéral, contre 88,5 % fin août 2012. La dette en euros représentait 99,7% de cet encours, comme l'année passée à la même date.

Agence Fédérale de la Dette  
Avenue des Arts 30  
1040 Bruxelles  
Belgique  
+32 257 47082  
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte  
Directeur Strategy, Risk Management &  
Investor Relations  
+32 470 74 72 79  
[info@debtagency.be](mailto:info@debtagency.be)